

SEMAINE DE L'ENFANT COLOMBIEN

Antony : 3 au 9 juin 1991

L'ENFANCE EN COLOMBIE

Conférence de Maitre Carmen Palacios -Bogotá

L'information que reçoit le public français, à travers la presse en général et la télévision en particulier, sur la Colombie et les problèmes de son enfance, est souvent déformée par le souci de sensationnalisme qui caractérise ces moyens de communication : on présente le gamin de la rue livré à lui-même, l'enfant des bidonvilles, l'enfant travaillant dans les mines, l'enfant exploité sexuellement, l'enfant guerrillero, l'enfant victime de trafics d'organes, l'enfant sicaire...

Il ne s'agit évidemment pas dans ces quelques lignes de nier certaines réalités, qui ne sont d'ailleurs pas propres à la Colombie, et que l'on retrouve dans de nombreux pays du monde, y compris les plus développés. Nous voulons seulement nuancer cette vision trop unilatérale et systématiquement pessimiste de la réalité colombienne : oui c'est vrai, il existe en Colombie une enfance qui souffre, une enfance exploitée ; mais nous voudrions également montrer tous les efforts qui sont faits pour y remédier, et dire que pour la Colombie, cette jeunesse est en même temps une grande chance et un immense espoir.

Mais peut-être faut-il commencer par mieux situer ce pays lointain, sur lequel les français savent finalement peu de choses : un pays vaste comme deux fois la France (1.100.000 km²) , pour une population de 40 millions d'habitants ; de grandes agglomérations urbaines : Bogota, la capitale, compte 7 millions d'habitants, Medellin en compte 4 millions et Cali 2 millions ; au total, plus de 70% de la population vit dans les villes, tandis que d'immenses étendues de prairies et de forêts sont pratiquement vides ; situé sous l'équateur, à la jonction de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, avec deux façades maritimes sur l'Atlantique et le Pacifique, son climat est profondément modelé par son relief tourmenté : la cordillère des Andes qui la traverse du nord au sud, avec des sommets de plus de 5.000 mètres, se divise en trois chaînes parallèles ; les régions les plus peuplées se trouvent situées dans ces montagnes, et c'est ainsi que Bogota, à 2.600 mètres d'altitude, jouit d'un climat frais (13 ° de température moyenne), tandis qu'à Medellin, à 1500 mètres, il fait en moyenne 22° et qu'à Barranquilla, le grand port sur l'Atlantique, les températures dépassent toute l'année 30°.

Mais plus que la géographie, c'est l'histoire qui fournit une explication aux problèmes de la société colombienne : une histoire marquée par la violence : violence du colonisateur espagnol sur la population indienne, violence exercée sur les esclaves noirs amenés d'Afrique, violence des guerres de libération de l'Espagne, violence des guerres civiles qui ont marqué tout le XIX^{ème} siècle, pour culminer avec ce que les colombiens appellent justement « l'époque de la violence » : un terrible affrontement qui opposa, de 1948 à 1958, les partis libéraux et conservateurs, et laissa plusieurs centaines de milliers de morts, sans compter les populations déplacées qui fuyaient les campagnes pour se réfugier dans les villes, plus sûres.

Toute cette tradition de violence se poursuit encore jusqu'à nos jours, avec des mouvements de guérilla parmi les plus nombreux et les plus actifs d'Amérique Latine, et avec le phénomène plus récent du trafic de drogue, et le niveau élevé de délinquance que celui-ci entraîne.

Quelles sont donc les caractéristiques actuelles de cette population colombienne, marquée par son histoire si agitée :

- une population jeune : environ 50% des colombiens a moins de 25 ans
- une population diversifiée du point de vue ethnique : selon les statistiques officielles, elle compte 28% de blancs, 60% de métis, 10% de noirs et 2% d'indiens ; on se demande d'ailleurs quelle est la signification réelle de cette statistique, dans un pays où rares sont les personnes pouvant réellement prétendre n'avoir connu aucun métissage dans l'histoire de leur famille ; elle reflète surtout un préjugé profondément ancré sur la supériorité des blancs, descendants d'espagnols, et qui effectivement constituent encore l'essentiel des classes dirigeantes

dirigeantes et d'une répartition très inégalitaire des revenus, dans laquelle près de 20% de la population vit au dessous du « seuil de pauvreté ». Actuellement, le salaire minimum est d'environ 900 F par mois.

Il était indispensable de présenter cette brève description de la réalité socio économique colombienne, qui explique en grande partie les difficultés d'une part importante de sa jeune population :

- la violence a produit une masse importante de familles déracinées, se réfugiant de façon précaire dans les bidonvilles : de ces familles éclatées sont issus tous ces enfants livrés souvent à eux-mêmes, qui constituent un réservoir pour toute sorte d'exploitation : les enfants recrutés par la guérilla, par les réseaux de prostitution infantine, par les trafiquants de drogue ; enfants n'ayant d'autre moyen de subsistance que le chapardage, pour ne citer que les situations les plus extrêmes. Car à côté de ces cas particuliers, il existe toute une frange d'enfants et de jeunes qui survivent, mal nourris et mal vêtus, au sein d'une « cellule familiale ». Cependant, c'est sur cette jeune population que repose l'espoir de la Colombie : elle lui donne en effet un dynamisme et un souffle de vie bien éloignés de la situation que l'on rencontre dans nos sociétés vieillissantes d'Europe.

C'est pourquoi les pouvoirs publics et le secteur privé ont entrepris un effort du point de vue législatif et financier pour apporter des solutions et s'unir à tous les mouvements qui, au niveau international, travaillent à une prise de conscience et à une action coordonnée en faveur de l'enfance.

La Colombie dispose d'instruments juridiques suffisants pour réguler la situation de l'enfance, mais par contre ne dispose pas d'un corps d'opérateurs de justice infantile et juvénile avec les moyens, en termes de stabilité, professionnalisme, ressources humaines et financières, formation continue etc. pour s'adapter aux besoins et urgences de la situation colombienne actuelle. Surgissent alors des politiques publiques qui, dans l'impossibilité d'élargir les champs des possibles et d'innover dans l'interprétation et l'application des conventions, finissent souvent par légiférer en ayant pour argument l'intérêt supérieur de l'enfant, mais sans articuler les savoir-faire de la société civile et de la communauté en général.

Le fondement de l'intérêt supérieur de l'enfant se trouve dans sa raison d'ETRE. Toutes les réformes légales, ses interprétations et leur application, doivent respecter ce principe de base mais aussi de fond, pour pallier la tendance trop fréquente de vouloir traduire l'intérêt supérieur de l'enfant en législations à caractère finaliste, règles de droit, multiplications de programmes, de documents et démarches administratives et judiciaires où l'enfant donne l'impression d'une « colombe » noyée dans les mesures qui se dressent pour le protéger.

La responsabilité qui nous incombe est celle de promouvoir ensemble UNE ETHIQUE POUR L'ENFANCE, ET SON INTERET SUPERIEUR, qui s'inspirent tous deux des mêmes valeurs mais qui ne cherchent pas rigidifier et faire rentrer dans un moule unique le traitement juridique de l'enfant.

Cela implique l'effort de penser à une culture de l'enfance, fondée sur des modes de régulation sociale et de socialisation innovants, adaptables et en interaction avec les conventions internationales pour l'enfance. Nous vous invitons à penser cette culture pour l'enfance qui est déjà largement inscrite dans toutes sortes d'instruments juridiques. Mais comment la faire transcender au quotidien de chaque enfant colombien ?

« Ces conférences sont nécessaires pour démontrer que les réformes que nous voulons n'ont rien de révolutionnaire et qu'elles peuvent être réalisées sans altérer substantiellement les codes qui existent déjà, avec une simple adaptation des vieilles lois aux besoins actuels » (Paul Deschanel, Ouverture du 1^{er} Congrès International des Tribunaux des Mineurs, Paris, 1911)

Carmen Elisa PALACIOS
Avocate
Professeur universitaire

Carrera 15 No. 79-36 (301)
BOGOTA (Colombie)
(57)-1- 2563154
2569556